



# 3<sup>ème</sup> Concours de chanson interuniversitaire 2013

## Règlement du concours

### Pour qui ?

Ce concours est ouvert aux personnes de plus de 18 ans non francophones inscrits dans une institution d'enseignement post-secondaire de Hong Kong ou Macao.

### Que faut-il faire ?

Les participants doivent interpréter sur scène une œuvre tirée du répertoire de la chanson francophone (voir listes de chansons recommandées ci-jointes). La chanson ne peut pas être dans la liste des chansons interprétées au cours des 5 concours précédents (voir ci-dessous).

Le concours se déroule en 3 phases :

- sélection des finalistes sur enregistrement (format MP3),
- stage de formation à la performance sur scène avec la chanteuse Mouron, de 2 fois 45mn par personne, pendant la période **du 10 au 15 mars**, entre 18h et 21h (lieu à préciser).
- finale **le 16 mars 2013** (heure exacte et lieu à préciser)

Lors de la finale, les candidats seront accompagnés par un pianiste professionnel. Dans la mesure du possible, les finalistes remettent la partition de leur chanson aux organisateurs au moment de leur inscription au concours.

### Comment participer ?

Les candidats s'inscrivent avant **le vendredi 22 février 2013, 17 heures**, en envoyant à l'adresse email suivante [martine.faure@consulfrance-hongkong.org](mailto:martine.faure@consulfrance-hongkong.org)

- leur nom, leur âge et une copie de leur carte d'étudiant de leur établissement d'enseignement,
- un enregistrement personnel de leur chanson, avec ou sans accompagnement musical.

Les résultats de la sélection des finalistes seront annoncés par email **le vendredi 1<sup>er</sup> mars**. Les finalistes s'engagent à participer au stage de formation. En cas de non-participation à ce stage, ils seront éliminés de la finale.

### Qu'est-ce qu'on gagne ?

#### Prix du jury :

1er prix : un séjour linguistique de quatre semaines avec hébergement à l'Institut de Langue et Culture Françaises de l'Université Catholique de Lyon, en juillet 2013, et une bourse conjointe du Consulat de France et du chapitre de la Légion d'Honneur de Hong Kong de 5000\$HK pour le transport.

2ème prix : un iPad2

3ème prix : un lot de livres

Lots de consolation pour tous les finalistes.

#### Prix du public :

Un séjour linguistique de quatre semaines avec hébergement à l'Institut de Langue et Culture Françaises de l'Université Catholique de Lyon, en juillet 2013, et une bourse conjointe du Consulat de France et du chapitre de la Légion d'honneur de Hong Kong de 5000\$HK pour le transport.

## Parrains :



THE LÉGION D'HONNEUR CLUB  
HONG KONG CHAPTER



## Liste des chansons interprétées les années précédentes (à ne pas choisir !) :

### 1<sup>er</sup> Concours 2011

1. Je ne vous oublie pas – Céline Dion
2. L'hymne à l'amour – Edith Piaf
3. Si seulement je pouvais lui manquer – Calogero (3<sup>e</sup> prix)
4. Mon ange – Nolwen Leroy
5. Jardin d'hiver – Henri Salvador
6. Que reste-t-il de nos amours ? – Charles Trenet
7. La lune brille pour toi – Vanessa Paradis
8. Loin de Paname – Nora Arnezeder
9. L'hymne à l'amour – Edith Piaf (1<sup>er</sup> prix)
10. La foule – Edith Piaf (2<sup>e</sup> prix)

### 2<sup>e</sup> Concours 2012

1. La Pluie - Zaz
2. Dans chacun de mes silences – Marie-Élaine Thibert
3. Je ne veux pas travailler – Pink Martini
4. Magic Boulevard – François Feldman
5. L'Hymne à l'amour – Edith Piaf (1<sup>er</sup> prix)
6. Tant pis – Joyce Jonathan
7. S.O.S d'un terrien en détresse – Starmania
8. La Seine – Vanessa Paradis
9. En Apesanteur – Calogero (2<sup>e</sup> prix)
10. Non, je ne regrette rien – Edith Piaf (3<sup>e</sup> prix)